

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2023

Nombre de conseillers
élus : 15

Conseillers en fonction :
15

Conseillers présents : 13

Procurations : 0

Date de la convocation :
23.11.2023

Sous la Présidence du Maire Jean COMBELLES,

Membres Présents :

Mmes BOLOT Hélène, BRUNDU-REMY Isabelle, COLLET Nicole, DAAB Sandra, DECAMUS Sophie, LAUER Martine
Mrs ANCIEN Stéphane, FAVRE Christian, LECLAIRE Fabrice,
RAJAONARISON Michel, SCHARFF Christophe, THOMAS Julian

Membres absents excusés : /

Membres absents : Mme HEITZ Daphné, Mr. MOSCATO Georges

Secrétaire de séance : Mme. BRUNDU-REMY Isabelle

Procès-verbal du conseil municipal du 26 Octobre 2023

Monsieur le maire donne lecture du procès-verbal et demande s'il y a des observations, aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Puis Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour et demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter un point concernant une demande de subvention.

42-2023) REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES AU 1er JANVIER 2024

| <u>PETITE SALLE</u> | VALOIS | EXTERIEURS |
|--|--------|------------|
| * <u>1 Jour</u> Du Lundi au Jeudi de 10h à 19h (<i>hors période scolaire et jours fériés</i>) | 100 | 130 |
| * <u>Week-end complet ou Jour Férié</u> Du Vendredi 18h au Dimanche 18h | 200 | 380 |

| <u>GRANDE SALLE</u> | VALOIS | EXTERIEURS |
|--|--------|------------|
| * <u>1 Jour</u> Du Lundi au Jeudi de 10h à 19h (<i>hors période scolaire et jours fériés</i>) | 170 | 310 |
| * <u>Week-end complet</u> Du Vendredi 14h au Lundi 10h | 350 | 790 |

La vaisselle est comprise dans le prix de la location.

Les réservations et contrats faits avant le 1^{er} Décembre 2023 pour l'année 2024, restent à l'ancien tarif.

43-2023) DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre une décision modificative de la façon suivante :

A la section de Fonctionnement :

En dépenses :

- Au compte 6450 : + 13 000,- €

En recettes :

- Au compte 752 : + 13 000,- €

44-2023) RENOUELEMENT D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF EN CDD

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler un poste d'adjoint administratif en CDD d'un an pour Monsieur Arthur BLAISE (du 13 janvier 2024 au 12 janvier 2025). Il sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif catégorie C, Indice Brut 354, indice majoré 361, à raison de 35 heures semaine soit 35/35^{ème}.

Ce poste palie à la suppression du poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe de Madame Ghislaine CIESLAK faisant valoir ses droits à la retraite au 30 Novembre 2023.

45-2023) SUBVENTION – « LES P'TITS LOUPS »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- **D'octroyer une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association « Les P'tits Loups » au titre de l'organisation de la fête patronale 2023 par les différentes associations de la commune.**